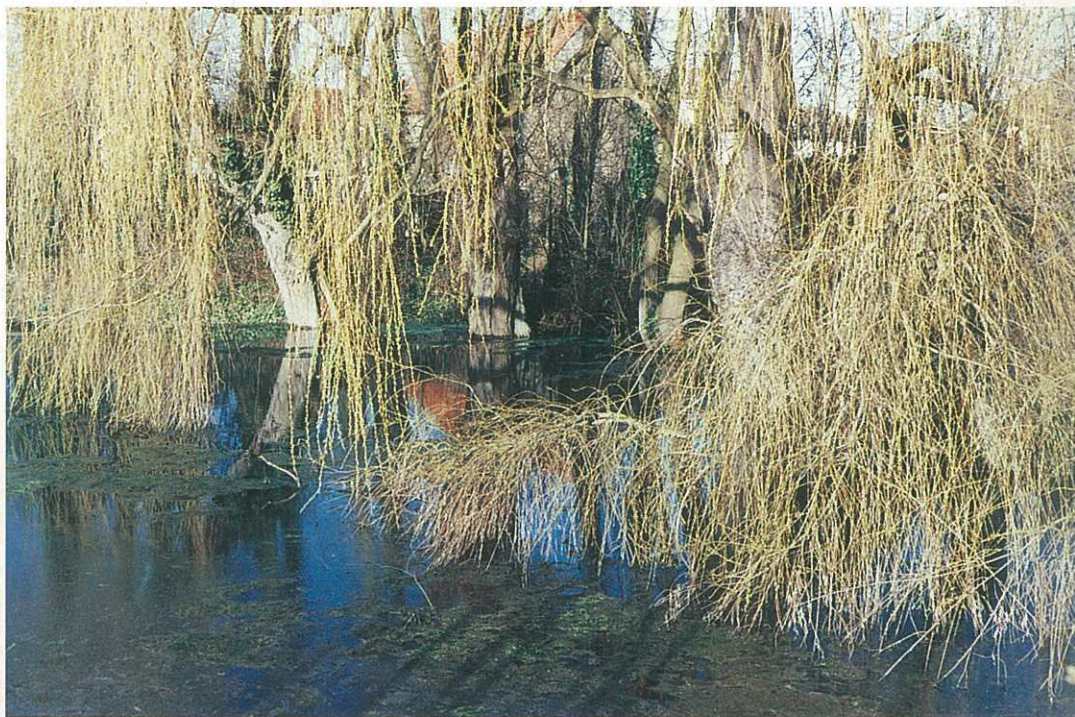


GIBERVILLE

bulletin municipal



N° 25 AVRIL 1988

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ZENOU Rachel 11 janvier 1988
RICHARD Marine 16 janvier 1988
BOUTAMINE Kévin 19 janvier 1988
BOINEAU Mathieu 21 janvier 1988
VASSOGNE Clément 22 janvier 1988
FONTAINE Elsa 24 janvier 1988
PROFIT Émilie 29 janvier 1988
PINCON Gipsy 10 février 1988
HELD Kévin 18 février 1988

DÉCÈS

HAMEL Gaston 28 janvier 1988

MARIAGES

NÉANT

Michel VARON

MÉCANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
TOLERIE - PEINTURE

VENTE
NEUF
et OCCASION



Avenue de la Liberté - 14460 COLOMBELLES
Tél. 31.72.41.19

Marbrerie CANU

Tél. 31.82.26.38

29 Bd Maréchal Lyautey 14300 CAEN

*Un choix remarquable de monuments, entourages
articles funéraires, fleurs naturelles*

VOUS PROPOSE

La construction d'un caveau à partir d'une place en tous matériaux

Une fois de plus, nous remercions les aimables
annonceurs sans lesquels nous ne pourrions
assurer la parution de ce bulletin municipal.



Maisons d'en France



J'aimerais en savoir plus sur Maisons d'en France. Veuillez me faire parvenir
votre catalogue couleur sans aucun engagement de ma part.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____ Tél.: _____

Je souhaite construire dans le(s) département(s) suivant(s): _____

Je possède un terrain: oui non

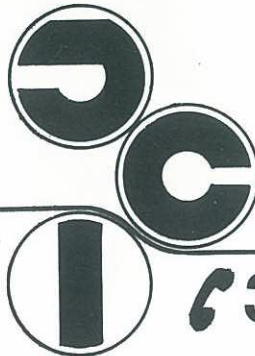
Maisons d'en France

S.A. H.L.M.
du Pays d'Auge

78 rue du G^l Leclerc
14100 Lisieux

*Un professionnel à votre service
pour tous vos travaux d'imprimerie*

**IMPRIMERIE
J.COQUELIN**



31.39.00.01

13 rue Oinville

BP 41

14430 DOZULE

EDITORIAL

Chers administrés,

Alors que nous préparons le budget primitif 1988, qui doit, selon la Loi être voté avant le 31 mars ; alors que nous ne sommes qu'à quelques semaines d'échéances électorales importantes pour l'orientation que prendra notre pays, il me semble nécessaire de vous livrer quelques observations que je soumetts à votre réflexion. Ces remarques ont pour objet de démontrer qu'il y a un rapport évident entre les options politiques choisies par le Gouvernement et les difficultés rencontrées par vos élus locaux à satisfaire pleinement vos besoins légitimes.

Depuis des années, l'État, par ses gouvernements successifs, ne cesse de s'enrichir par des impôts et taxes de plus en plus lourds servant le profit capitaliste. Malgré cela, la part des dotations de l'État aux collectivités territoriales s'est rétrécie.

Dans le même temps où les subventions aux équipements publics réalisés par les communes diminuent, l'État intervient de plus en plus autoritairement pour imposer aux Collectivités locales des dépenses supplémentaires. Pire, l'engagement des dépenses conduit à l'endettement qui devient (à cause des taux d'emprunts accentués par la déflation) une source colossale d'enrichissement pour le capital financier.

Il est évident que ces choix conduisent notre pays vers le déclin avec, d'une part, une demande sociale plus forte et des exigences légitimes d'amélioration de la vie quotidienne (donc des charges nouvelles pas prises en compte par l'Etat) et d'autre part, des moyens financiers diminués et une charge fiscale trop lourde pour les contribuables, notamment ceux qui sont les plus touchés par la crise.

N'est-il pas paradoxal, aujourd'hui, de demander à une famille frappée par le chômage ou la précarisation, d'acquitter une taxe d'habitation — qui pénalise lourdement son budget — alors que depuis 1976, des mesures à répétition sont prises pour privilégier le capital (allègement de la taxe professionnelle) ?

Qu'on ne nous dise pas que la réduction de la T.P. a pour but de résorber le chômage (les statistiques démontrent, hélas, que nous n'en prenons pas le chemin !). De plus, un rapport officiel sur la fiscalité française fait ressortir que l'incidence de la T.P. ne représente que 2% sur l'embauche et 10% sur les investissements).

Plus que jamais, une réforme de la fiscalité mettant en cause les choix gouvernementaux actuels, s'avère nécessaire. Des possibilités existent :

— le Conseil Municipal, élu démocratiquement au suffrage universel doit être en mesure de répartir, comme il l'entend, l'impôt entre les ménages et le secteur économique, (les élus locaux ayant la possibilité de prélever plus sur la T.P. pour développer les équipements et le service public sans augmenter les autres taxes).

— il faut réviser les bases d'imposition des habitations en supprimant les éléments de confort (douche, salle d'eau, chauffage, ouvertures...) dans le calcul de la surface corrigée.

— prendre en compte les revenus pour calculer la T.H.

— dégrèver la taxe foncière (sur les constructions neuves ou réhabilitées par ceux qui accèdent à la propriété, bénéficiant d'un prêt P.A.P. pendant la durée de remboursement de ce prêt).

En ce qui concerne les propriétés non bâties, reclasser les terres en catégories correspondant aux possibilités de revenus.

— supprimer les exonérations et dégrèvements existants sur la T.P.

— renégocier les dettes des collectivités pour ramener les annuités à un montant correspondant à un taux moyen de 6%.

— diminuer le taux actuel des emprunts nécessaires aux collectivités locales

— rembourser la T.V.A. sur les dépenses de fonctionnement

— revenir au taux d'avant 1985 en ce qui concerne les cotisations à la C.N.R.A.C.L.

Il est donc possible de combattre cette fiscalité directe locale de plus en plus injuste.

Seuls, le rassemblement et la lutte peuvent permettre la mise en application de ces mesures concrètes visant à alléger l'impôt local tout en octroyant des moyens supplémentaires pour les collectivités locales.

C'est l'intérêt d'une grande majorité d'entre vous qui avez tout à gagner d'un changement de politique pour un nouveau choix de société.

Il ne faut surtout pas se résigner. Ce "CANCER FINANCIER" qui cherche à nous ronger est guérissable, à condition qu'on le veuille.

Ce sera le sens de votre vote, le 24 avril prochain, un vote pour se défendre et un vote pour que ça change.

Amicalement, Votre Maire,
Jean-François ROMY

A VOTRE SERVICE

MAIRIE : Tél. 31 72 36 61. Ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Permanence le samedi de 9 h à 12 h.

MAIRIE ANNEXE PLATEAU : ouverte au public tous les lundis matin de 8 h 30 à 12 h.

B.A.S. : Tél. 31 72 07 93. Ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (Centre Médico-Social).

POSTE DE POLICE

Mondeville, Tél. 31 82 50 15

POMPIERS : Tél. 31 85 42 03

P.T.T. : Tél. 31 72 37 67. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h

AMBULANCES : M. VIEL, Tél. 31 52 14 93

INFIRMIÈRES

Mme POULINGUE - COLLET et M. Ch. BRUNEL 1, rue André-Gide à GIBERVILLE.

Tél. 31 72 37 83

PÉDICURE PODOLOGUE

(Semelles Orthopédiques) : M. HUBARD Permanence chez Mme POULINGUE infirmière 1, rue André-Gide sur rendez-vous.

Tél. 31 23 96 10

MÉDECINS : Docteur ZENOU, 5, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 59

Docteurs COLLIN Y. et COLLIN-GIMIE C., 8, rue du Centre, Tél. 31 72 39 26

Docteur BAILLEUL Y., 12, rue de la Fraternité, Tél. 31 72 27 00

CHIRURGIEN-DENTISTE : Docteur TOUSTOU-GIMIE, 15, rue de la Liberté, Tél. 31 72 22 34

PHARMACIENS : Mme RULLIER, 34, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 39

M. WAGNER, 25, rue Pasteur, Tél. 31 72 00 79

AIDE AUX MÈRES : Association de l'Aide Familiale Populaire du Calvados, 126, rue Caponière, Caen, Tél. 31 76 06 71

Association pour l'Aide aux Mères de Famille, 25, rue de l'Oratoire, Caen, Tél. 31 76 29 27

KINÉSITHÉRAPEUTES : M. LAMOUREUX et Mlle DUFOUR, 26, rue de la Liberté, Tél. 31 72 36 74

MARCHÉ : tous les mercredis de 9 h à 12 h 30.

SALLE DES FÊTES et SOUS-SOL : Centre Médico-Social, renseignements et réservations à la Mairie.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX : pour demander une intervention, appeler le 31 52 01 98

AUTO-ÉCOLE : M. VANACKERE, 4, rue de la Liberté, Tél. 31 72 49 02.

SÉCURITÉ SOCIALE : permanence au sous-sol de la mairie, tous les vendredis de 10 h à 11 h

C.A.F. : permanence en mairie, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30.

LISTE DES PHARMACIENS DU SECTEUR

Mme BEUNEICHE
5, rue du Général-Leclerc
Sannerville

Tél. 31 23 20 57

M. BLIN

50, route de Rouen

Troarn

Tél. 31 23 31 18

Mme FAUCHER

3, avenue de la Liberté

Colombelles

Tél. 31 72 40 13

M. FOURMY

13, rue du Centre

Démouville

Tél. 31 72 36 26

M. JARDIN

18, rue Petite Justine

Bavent

Tél. 31 78 89 02

Mme LE HENAFF

5, avenue de Caen

Hérouvillette

Tél. 31 78 82 86

M. LE MOAN

21, avenue Léon-Blum

Colombelles

Tél. 31 72 40 07

Mme RULLIER

34, rue de la Liberté

Giberville

Tél. 31 72 37 39

M. WAGNER

25, rue Pasteur

Giberville

Tél. 31 72 00 79

M. LÉBOUCHER

8, rue des Airbornes

Ranville

Tél. 31 78 76 87

La garde est assurée du samedi soir 20 h au dimanche soir 21 h

3 avril	Mme Faucher	29 mai	M. Leboucher
4 avril	Mme Faucher	5 juin	Mme Faucher
10 avril	M. Jardin	12 juin	M. Fourmy
17 avril	M. Leboucher	19 juin	M. Jardin
24 avril	Mme Beuneiche	26 juin	M. Blin
1 mai	M. Le Moan	3 juillet	Mme Le Henaff
8 mai	Mme Rullier	10 juillet	M. Le Moan
12 mai	M. Wagner	14 juillet	M. Le Moan
15 mai	M. Wagner	17 juillet	Mme Rullier
22 mai	Mme Le Henaff	24 juillet	M. Wagner
23 mai	Mme Le Henaff	31 juillet	Mme Rullier

LISTE DES MÉDECINS DU SECTEUR

Docteur AMIOT, Troarn, Tél. 31 23 32 33

Docteur ARDAENS, Bavent, Tél. 31 78 83 83

Docteur BAILLEUL, Giberville, Tél. 31 72 27 00

Docteur BEAU, Troarn, Tél. 31 23 32 33

Docteur BEUZELIN, Cuverville, Tél. 31 72 25 34

Docteur BIDAUD, Demouville, Tél. 31 72 04 85

Docteur COLLIN, Giberville, Tél. 31 72 39 26

Docteur DANIEL, Colombelles, Tél. 31 72 50 46

Docteur DESPLANCHES, Colombelles, Tél. 31 72 40 06

Docteur FRANGER-RITEAU, Bavent, Tél. 31 78 87 39

Docteur GIMIE, Giberville, Tél. 31 72 39 26

Docteur LOUVET, Sannerville, Tél. 31 23 35 19

Docteur MALTRET, Ranville, Tél. 31 78 78 06

Docteur MANSON, Colombelles, Tél. 31 72 40 06

Docteur MARIS, Demouville, Tél. 31 72 04 85

Docteur MAYAUD, Troarn, Tél. 31 23 32 33

Docteur RASSANT, Colombelles, Tél. 31 72 40 06

Docteur VAUX, Ranville, Tél. 31 78 78 06

Docteur ZENOU, Giberville, Tél. 31 72 37 59

3 avril	D ^r Beuzelin	29 mai	D ^r Beau
4 avril	D ^r Beuzelin	5 juin	D ^r Beuzelin
10 avril	D ^r Zenou	19 juin	D ^r Bidaud
17 avril	D ^r Amiot	26 juin	D ^r Colin
24 avril	D ^r Ardaens	3 juillet	D ^r Daniel
1 mai	D ^r Bailleul	10 juillet	D ^r Desplanches
8 mai	D ^r Colin	14 juillet	D ^r Bidaud
12 mai	D ^r Maris	17 juillet	D ^r Franger Riteau
15 mai	D ^r Bailleul	24 juillet	D ^r Gimie
22 mai	D ^r Ardaens	31 juillet	D ^r Louvet
23 mai	D ^r Ardaens		

GIBERVILLE

N° 25 



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

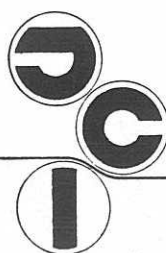
SOMMAIRE _____

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité



IMPRIMERIE
J.COQUELIN

13 rue Orville
BP 41
14430 DOZULE
TEL. 31.39.00.01

○
diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 2^e trimestre 1988 - Tirage 1800

Editorial.....	1
A votre service.....	2
Sommaire.....	3
Commission des travaux.....	4
Affaires scolaires.....	5
Commission logement.....	6
Bibliothèque.....	6
Secours populaire.....	7
ACPG-CATM-TOE.....	7
AGLAE.....	8
Club de l'amitié.....	9
Tarot club.....	9
ASG.....	10
Discours du maire.....	11
Guide des démarches.....	12

**ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs**

COMMISSION DES TRAVAUX

HAMEAU DE LA MONTAGNE :

A la demande des copropriétaires et après enquête publique ainsi que délibération du Conseil Municipal, ce lotissement fait maintenant partie du domaine communal.

Les bidons qui barraient la rue Jean Moulin, vont donc être enlevés pour ouvrir cette voie à la circulation.

Nous précisons que si cette décision a été longue à prendre, c'est parce que nous attendions que le lotisseur fasse les réparations que nous exigeons avant la rétrocession, c'est maintenant chose faite.

"STOP" rue JEAN-MOULIN :

Dans le but de "casser" la vitesse sur la rue Jean-Moulin et à la demande des riverains du lotissement "Le Hameau de la Montagne" un stop va être implanté au croisement de la rue Bernard Zajewski et de la rue George Brassens.

DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES :



Un ramassage des encombrants se fait une fois par mois, il suffit pour cela de s'inscrire en Mairie, d'autre part, pour les déchets de jardin, il s'agit de prendre des bons en Mairie, car dans le cadre du S.I.V.O.M. il existe une décharge à Touffreville.

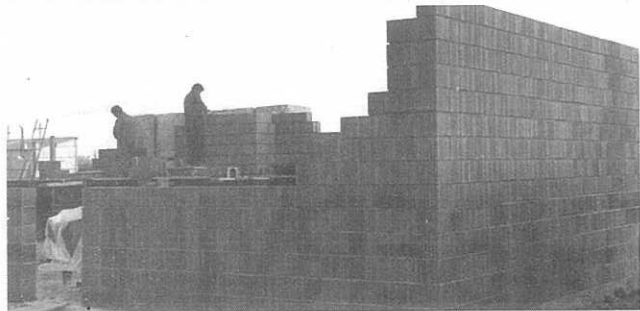
Le Garde Municipal et la police, ont ordre de verbaliser tous les contrevenants dans les décharges sauvages.

SALLE OMNISPORTS :



Des malfaçons ayant été constatées sur les chéneaux de la salle omnisports. Nous avons dû faire intervenir les experts d'assurance décennale car l'entreprise ayant réalisé les travaux n'existe plus. L'expertise nous ayant donné raison, une somme de 38.000 F nous a été accordée et les réparations sont maintenant terminées.

VESTIAIRES STADE :



Les vestiaires du nouveau stade sont actuellement en cours de réalisation. Les travaux devraient être terminés pour fin mai.

RUE JEAN EFFEL :

Un lotissement privé est actuellement en cours de construction, une nouvelle voirie débouchera entre la pharmacie Rullier et le restaurant Lepoittevin. Cette rue sera appelée Jean Effel

Voie Jean Effel



BRANCHEMENT DES EAUX PLUVIALES SUR RÉSEAUX EAUX USÉES :

De nombreuses personnes ont branché leurs eaux pluviales sur le réseau eaux usées, nous rappelons que cela est formellement interdit, car cela crée une surcharge du réseau d'où l'engorgement de la station de pompage. La Compagnie Générale des Eaux est chargée d'effectuer des contrôles pour éviter que de pareils faits se reproduisent.

Travaux sur réseau (suite à engorgement)



CIRCULATION POIDS LOURDS (Rue de la Liberté) :

Le Conseil Municipal a décidé dans sa séance du vendredi 4 mars d'autoriser le Maire à prendre un arrêté interdisant la circulation et le stationnement

à tous véhicules poids lourds dans la traversée de Giberville, c'est-à-dire rue de la Gare, rue Pasteur, rue de la Liberté jusqu'au château d'eau.



Photo des camions gênant la circulation

Cette décision a été confortée par une pétition faite par les riverains de la rue de la Liberté à la quasi unanimité.

L'idée d'acheter un terrain au Nord de la commune pour aménager un parking "poids lourds" n'a pas été retenue pour des raisons financières d'une part et un délai d'exécution trop éloigné, d'autre part. C'est bien sûr une décision douloureuse car nous ne voulons surtout pas nuire aux restaurateurs qui ont besoin d'exercer leur activité pour vivre mais il était nécessaire de prendre une mesure radicale pour garantir la sécurité des gens.

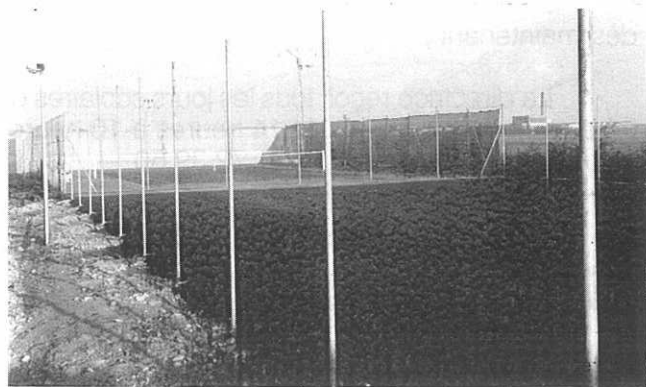
ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'E.D.F. est chargé de faire une étude pour recherche d'économies sur le réseau d'éclairage public.

2° COURS DE TENNIS :

La construction du 2° court de tennis est en cours de réalisation. L'entreprise doit faire une deuxième couche de finition, ceci lorsque le temps sera plus clémente.

L'Adjoint responsable des travaux
Claude BOZEC



AFFAIRES SCOLAIRES

COLLÈGE ÉMILE ZOLA :

En 1984, la commune de GIBERVILLE était dotée d'un collège. Cette attribution intervenait après huit années de lutte de votre Conseil Municipal.

Toutefois cette réalisation effectuée en 1985 restait incomplète du fait de l'absence d'installations sportives dans le périmètre du collège. De 1985 à 1988, votre maire et la commission des Affaires scolaires n'ont cessé d'effectuer de nombreuses démarches auprès du Conseil Général et du Ministère de la Jeunesse et des Sports afin d'obtenir une subvention pour la construction d'un gymnase près du collège "Émile ZOLA".

Nos efforts viennent enfin d'être récompensés le 10 février 1988 par une dotation de 750.000 F.

Cette salle de sports très attendue et nécessaire à nos collégiens devrait s'ouvrir vers la fin de cette année.

ÉCOLE MATERNELLE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 1988-1989

*Les inscriptions concernent ;

— Les enfants nés avant le 1^{er} septembre 1986

— Les enfants nés en 1985, 1984, 1983 qui ne sont pas encore inscrits à l'école.

— Les enfants dont les parents habiteront GIBERVILLE à la rentrée de SEPTEMBRE 1988

Les inscriptions peuvent être faites dès maintenant, au bureau de la directrice, groupe scolaire Louis ARAGON. Pour cela, **veuillez prendre rendez-vous en téléphonant au 31 72 38 54** (entre 14 heures et 14 heures 45).

*Se munir :

- du certificat d'inscription en Mairie
- du livret de famille
- du carnet de vaccinations
- des numéros de Sécurité sociale, allocations familiales, mutuelle
- de votre numéro de téléphone personnel et de ceux de votre employeur, nourrice ou de toute autre personne pouvant être contactée pendant les heures scolaires.

***Les dates limites d'inscription seront publiées dans la presse et affichées en mairie au mois de mai.**

RAPPEL : inscrivez vos enfants maintenant, IL N'Y A PAS DE RENTRÉE A PÂQUES.

LES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE FAITES AVANT LA FIN DU MOIS DE JUIN.

ÉCOLE PRIMAIRE "LOUIS ARAGON"

* INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 1988 :

Elles concernent les enfants nouveaux arrivés à GIBERVILLE, et **tous ceux fréquentant la grande section de maternelle**, qui doivent entrer en cours Préparatoire et donc, changer d'école.

Il est possible de procéder aux inscriptions dès maintenant ;

La directrice reçoit tous les jours scolaires de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures (sauf empêchement) - Tél. 31 72 39 50.

- se munir :
- du livret de famille
- des N° de sécurité sociale, allocations familiales, mutuelle
- des carnets de vaccinations
- du certificat d'inscription en mairie

Des dates limites paraîtront dans la presse et seront affichées en mairie début MAI.

INFORMATION : Les directrices demandent de ne pas oublier de signaler à l'école tout changement d'adresse, de N° de téléphone, de nourrice... Il arrive trop souvent de ne pouvoir joindre rapidement la famille en cas de besoin.

Le Responsable des Affaires Scolaires,
L'Adjoint,
L. LECONTE

Commission logement

Les 45 logements du Foyer Normand situés du 1 au 5, rue de la Fraternité vont être réhabilités en 1988.

Les travaux d'amélioration prévus concernent l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Travaux extérieurs :

- isolation thermique par procédé collé et chevillé sur les façades et pignons
- mise en place de menuiseries P.V.C.
- remplacement des persiennes par jalousies accordéon P.V.C.

Travaux intérieurs :

- restructuration des salles de bains avec incorporation des sècheurs de façon à augmenter la surface habitable
- modernisation du chauffage de la production d'eau chaude par le remplacement de la chaudière charbon par une chaudière mixte gaz à condensation et mise en place d'un radiateur supplémentaire
- création d'une ventilation mécanique contrôlée

— amélioration des installations sanitaires par :

- 1) remplacement évier gris par évier inox sur meuble
- 2) remplacement lavabo
- 3) remplacement bac à laver, receveur douche sur baignoire
- 4) remplacement de la robinetterie

— mise aux normes des installations électriques en cuisines, salles de bains, équipement des parties d'entrées, des halls avec parties phoniques limitant l'accès aux personnes autorisées.

Coût total de l'opération : 3.533.488 F

Les travaux seront réalisés par l'entreprise C.M.E.G.

L'Adjoint,
A. LEPOITTEVIN

Renouvellement des demandes de logement :
Pensez comme à chaque début d'année à renouveler vos demandes de logement.

Bibliothèque

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	9 h 00 à 11 h 30 et 14 h 00 à 16 h 30
MARDI	9 h 00 à 11 h 30 et 14 h 00 à 16 h 30
MERCREDI	10 h 00 à 11 h 30 et 14 h 00 à 15 h 30
VENDREDI	9 h 00 à 11 h 30 et 14 h 00 à 16 h 30
SAMEDI	10 h 30 à 11 h 30

Nous vous informons qu'une exposition sur l'Association Sportive Gibervillaise (des origines à nos jours) aura lieu à la BIBLIOTHÈQUE courant MAI (la date vous sera communiquée ultérieurement).

Cette exposition (en collaboration avec l'A.S.G.) regroupera l'historique de chaque Section.

Le Responsable
P. HEUZE

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITÉ DE GIBERVILLE

Depuis JANVIER, le Comité du Secours Populaire de GIBERVILLE a démarré sa campagne, (avec l'aide de la banque alimentaire et du Secours Populaire Français de CAEN) de distribution de colis d'alimentation, tous les quinze jours.

319 colis ont été distribués en JANVIER et FÉVRIER ce qui représente 725 kg de nourriture.

La pauvreté s'accroît et fait ressortir encore plus la détresse de personnes et de familles entières qui se voient obligées de faire appel à la générosité publique.

Plus de la moitié des familles que nous recevons ont moins de 20,00 F pour vivre par jour et par personne.

Au Secours Populaire, nous savons bien que nous ne pouvons pas soulager toute la misère, que notre rôle n'est pas d'apporter une solution aux grands problèmes mais s'il est possible de donner une aide concrète, d'apporter un peu de soulagement, tous nos bénévoles se dévouent sans compter.

L'hiver est loin d'être fini, les distributions de vivres, les gestes de solidarité à l'égard des familles dans la détresse vont se poursuivre. Rien de tout cela n'est réalisable sans votre aide. Vous pouvez vous associer selon vos moyens à notre effort de solidarité.

**COMITÉ DU SECOURS
POPULAIRE FRANÇAIS
PRESBYTERE - Rue de l'Église
14730 GIBERVILLE - C.C.P. N°**

UNE AMBULANCE POUR LE LIBAN

Le Secours Populaire Français a fait circuler une ambulance dans la région (elle se trouvait à GIBERVILLE le 24 NOVEMBRE dernier). Une centaine de Foyers Gibervillais ont acquis une mini-

ambulance porteuse d'espoir, puisque, après le succès de sa tournée en FRANCE, la grande ambulance accomplira sa mission humanitaire pour sauver des victimes de la guerre au LIBAN.

LES SECOURS D'URGENCE : Une des premières obligations revenant au Secours Populaire Français, c'est la permanence de l'activité à l'écoute de l'actualité afin de réagir toujours promptement lorsque le drame, l'accident survient, chaque comité est concerné, un véritable "Plan ORSEC de l'entraide" doit être mis sur pied qu'il s'agisse d'un drame frappant soudain notre pays ou un pays étranger.

POUR QUE L'ÉTÉ N'OUBLIE PERSONNE :

Pour des milliers d'enfants, être en vacances signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres partent.

Ils ne peuvent partir que si quelqu'un les invite.

POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 12 ans pendant 3 ou 4 semaines en JUILLET ou en AOÛT le comité du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS de GIBERVILLE sera très heureux de vous rencontrer.

ACTIVITÉS :

Nous rappelons aux GIBERVILLAIS qu'une permanence (accueil ou vestiaire) a lieu chaque MERCREDI de 10 heures à 11 heures 30 au local - PRESBYTERE - Rue de l'Église.

L'ANTENNE DE GIBERVILLE

ACPG - CATM - TOE

Section de GIBERVILLE

Le 11 NOVEMBRE dernier, comme chaque année, après les cérémonies traditionnelles au Monument du souvenir, nous avons organisé un repas amical qui pour la première fois nous était préparé et servi à la salle Pablo NERUDA et qui je pense vous a pleinement satisfaits, tant par la cuisine, la chaleur et l'ambiance qui a régné tout au long de cet après-midi.

Je tiens à vous remercier tous, adhérents et non adhérents, de votre présence. Cette réussite nous a amenés à vous convier à une galette des rois qui a eu lieu à la salle Jacques DUCLOS le 31 JAN-

VIER et s'est déroulée elle aussi dans une ambiance chaleureuse avec le concours de bon nombre d'adhérents et amis.

Une petite ombre au tableau : l'appel que j'ai adressé à nos camarades inorganisés, dans le bulletin précédent, est resté sans réponse.

Mais j'ai confiance et ne désespère pas,

A bientôt,

Le Président,
Julien ANDRÉ

L'Association A.G.L.A.E. peut vous annoncer dès maintenant qu'elle organise un camps Adolescent (14 à 17 ans), **du 4 au 24 JUILLET**, en Chartreuse (plus exactement "le Tour de Chartreuse").

Les activités dominantes seront : Spéléologie, Tennis, Randonnée moyenne montagne, Equitation, Vélo montagne, escalade.



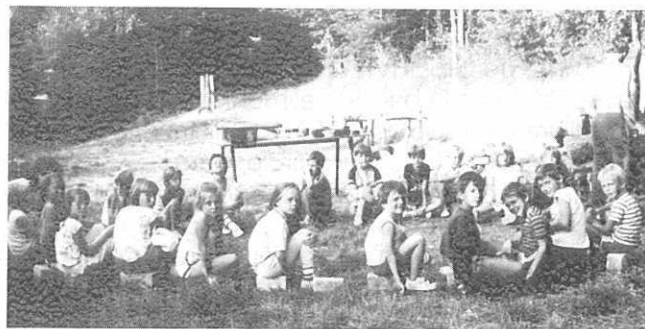
En AOUT 1988, deux mini-camps de 10 jours seront proposés aux Adolescents (12 à 16 ans). Une mini-croisière de 10 jours et une randonnée équitation de 10 jours aussi.

Pour les 4 à 12 ans, nous leur proposerons le Centre de Loisirs.

En JUILLET (du 4 au 29 JUILLET) et en AOUT (du 1^{er} au 26 AOUT) des activités à l'intérieur du Centre de loisirs, mais aussi pour les 4 à 6 ans, ils pourront retrouver "Jeannette", l'ânesse qui était venue leur rendre visite, accompagnée de "Roméo". (Mais aussi du camping, des pique-niques, des intercentres, etc...).

Les 7 à 9 ans, pourront pratiquer le canoë, mais aussi participer aux grandes joies du camping, des pique-niques, des rencontres avec d'autres centres de Loisirs, etc...)

Enfin, les plus grands pratiqueront la voile, le canoë, mais aussi des activités sportives, du camping, intercentre etc...

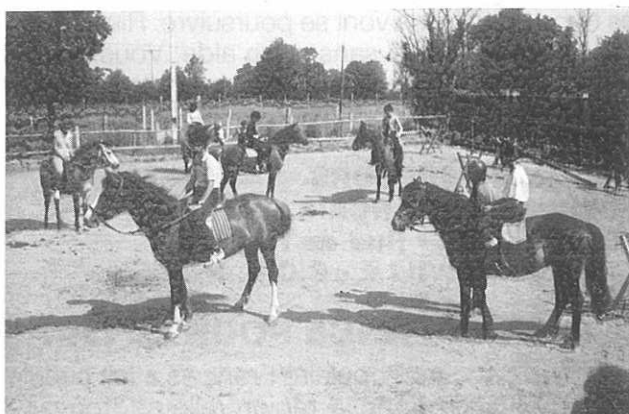


Des camps à la semaine seront proposés **du 4 au 29 JUILLET 1988** pour les 12 à 14 ans.

Les Activités :

Equitation, Canoë en itinérance, expression, voile

A.G.L.A.E. vous rappelle que le **Centre de PÂQUES** fonctionnera du **5 au 15 AVRIL** à la journée ou à l'après-midi. Les 7 à 12 ans fonctionneront sous forme d'atelier (à leur choix) : Equitation, informatique, l'inspecteur mène l'enquête, bois, vidéo.



Pour les plus jeunes (4 à 6 ans) "**le club des trois pommes**", leur permettra de faire divers ateliers, tels que jardinage, cuisine, expression, bois, à leur rythme.

Les mercredis fonctionnent eux aussi, à la journée ou à l'après-midi.

Les activités : Piscine, Cinéma, ateliers, intercentres, théâtre, etc...

Enfin, une quinzaine d'enfants fréquente quotidiennement **l'accueil péri-scolaire le soir**.

Nous pouvons annoncer qu'A.G.L.A.E. prépare pour la fin d'AVRIL un après-midi (SAMEDI) récréatif pour tous les enfants de GIBERVILLE.

Pour tous renseignements :

Permanence tous les jours
jusqu'à 19 heures

A.G.L.A.E
17, rue Pasteur
14730 GIBERVILLE
Tél. 31 72 47 97

Club de l'Amitié

Le compte rendu donné dans le bulletin municipal de décembre 1987 ayant été abrégé par l'Éditeur, je reprends sommairement nos activités depuis notre assemblée générale du mois d'AVRIL.

Le 1^{er} MAI notre Kermesse fut un succès et je remercie les Artisans et Commerçants pour leurs dons, les dames pour leurs travaux et bien sûr toutes les personnes qui par leur présence généreuse nous ont aidés à alimenter nos finances.

Les activités prévues à notre calendrier : voyages, repas et fêtes diverses, ont été très appréciées par nos adhérents ; en particulier NOEL et les ROIS où nous avons pris l'initiative d'assurer nous-mêmes l'animation.

L'économie réalisée nous a permis de remplacer la sonorisation qui nous avait été volée.

Le nombre de nos adhérents est toujours en progrès : 180 à ce jour.

Nous venons de remporter le trophée du concours de belote que nous disputons chaque année avec nos amis de COLOMBELLES. L'an prochain, étant invités, nous ferons le déplacement pour le remettre en jeu.

Dès maintenant nous préparons nos activités de printemps : voyages, goûter de Pâques, assemblée générale du 21 AVRIL et kermesse du 1^{er} MAI, bien sûr entrecoupées de concours de belote, dominos, boules et jeux divers.

Je rappelle que nous recevons toujours avec plaisir les amis qui désirent nous rejoindre. Tous les jeudis après-midi notre salle vous est ouverte.

Le Président,
Paul ARTEL

Tarot Club de Giberville

Nous avons organisé les finales ESPÉRANCES et NATIONALES de NORMANDIE le 17 JANVIER 1988 à la salle Pablo NERUDA.

En ESPÉRANCE :

1 ^{er} CHERUEL Damien	GIBERVILLE
2 ^e FILMBEL Sylvie	ÉVREUX
3 ^e HABI Bernard	ÉVREUX
4 ^e JOUY Jacky	GIBERVILLE
1 ^{er} remplac.	
5 ^e VILETTE Roger	GIBERVILLE

Les quatre premiers sont qualifiés pour aller disputer le championnat de FRANCE à DINAN.

En NATIONAL :

1 ^{er} HERVÉ Robert	GIBERVILLE
2 ^e LEFRANC	DEAUVILLE
3 ^e DECAESTEKER	ROUEN
4 ^e GILDEMAYN Alain	GIBERVILLE

Comme vous pouvez le voir le club de GIBERVILLE rafle presque tout. Il faut dire aussi que HERVÉ Robert en 1986 était champion de FRANCE à JUAN-LES-PINS et que cette année il espère faire le doublé.

A ROUEN, a eu lieu un tournoi inter clubs (ROUEN, DEAUVILLE, ST-ADRESSE, OISSEL, EPREVILLE, OUISTREHAM, SÉES, ÉVREUX, GIBERVILLE) le club de GIBERVILLE gagne la coupe pour la première fois, trois équipes étaient engagées, nous avons fait le maximum.

Pour notre tournoi mensuel nous nous étions basés sur une moyenne de 15 tables. A la fin JANVIER nous avons tourné à 17,5 tables de moyenne.

En championnat par équipe, 3 sont encore en course, le prochain tour sera très important il se déroulera à DEAUVILLE pour l'ESPÉRANCE, le 6 MARS et les NATIONAUX à GIBERVILLE. Malheureusement pour nous deux équipes se rencontrent, le tirage ne nous a pas été favorable.

Le Président,
J. JOUY

ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

Au travers des quelques lignes suivantes, je vais essayer de vous dresser un bilan de mi-saison tout du moins en ce qui concerne les sports collectifs. En effet, PÉTANQUE et TENNIS débutent leur saison avec l'année civile. Toutefois nous enregistrons avec satisfaction la première place (ex aequo) de l'équipe de tennis en championnat d'hiver.

A mi-parcours, le bilan sportif apparait globalement moyen, hormis la bonne prestation de l'équipe cadets de football (champion de son groupe de 2^e série).

Nos équipes séniors fanions ne peuvent plus concourir pour le titre de leur sport respectif ; les handballeurs pouvant néanmoins briguer une seconde place synonyme d'accession. Plus douloureuse la dernière place de nos basketteurs, avec une équipe jeune mais malgré tout enthousiaste.

Les réserves séniors ont quant à elles des parcours honorables mais également sans ambitions particulières.

Chez nos jeunes, même constat de bilan mitigé, avec cependant à mettre en exergue le très important labeur fourni dans les diverses écoles. Avec un matériel parfois limité, la sensation de faire parfois de la garderie le mercredi, nos éducateurs font du bon travail (que ce soit au BASKET, FOOT, HAND, JUDO, voire TENNIS). Qu'il me soit permis de leur tirer mon chapeau compte tenu de la tâche ingrate qui est la leur.

Donc peu de grandes performances, mais la restructuration de notre club notamment en faveur de la formation des jeunes ne nous permet d'espérer des résultats meilleurs que progressivement. Côté infrastructures et finances, nous pouvons par contre établir un constat satisfaisant.

Début des travaux du 2^e court extérieur de tennis, des vestiaires de foot, décision d'un second gymnase sont sur le plan matériel des notes de qualité appréciables. Nos finances sont par ailleurs saines et ceci en partie grâce aux dons lors des calendriers. Moins nombreux à répondre à notre appel, mais toujours généreux nos sympathisants doivent être remerciés de leur accueil.

Cette saison devait être de transition, au vu des résultats sportifs elle le sera probablement. Mais le travail de tous au sein des sections sera payant un jour. Alors peut être que nos supporters reprendront le chemin des terrains et du gymnase, ne serait-ce que pour encourager nos jeunes et leurs dirigeants à persévérer.

Roger PHILIPPE
Président A.S.G.

Quelques dates à retenir :

PAQUES	Tournoi interne de tennis Tournoi Minimes Cadets FOOTBALL
17 AVRIL	Tournoi de HAND
14 et 15 MAI	FETE DES SPORTS
16 et 20 MAI	Tournoi en salle FOOTBALL
12 MAI	10 h du MINI-BASKET



DISCOURS DU MAIRE A L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Merci d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de votre municipalité et bienvenue à vous tous ce soir.

Une année vient de se terminer avec ses joies, ses peines, ses problèmes et ses drames. Sans m'attarder à dresser un bilan exhaustif de 1987, je retiendrai que cette année aura essentiellement été marquée par un événement — capital pour l'histoire de notre planète — qui a couronné de succès les efforts des pacifistes en lesquels beaucoup d'entre nous se reconnaissent.

En effet, même s'il existe encore des conflits injustifiables et condamnables, dans le monde, il faut mesurer l'importance considérable des accords de désarmement signés par les deux "Grands".

Saluons donc comme il convient cet événement (prometteur) de démantèlement des missiles à moyenne et plus courte portée et agissons pour que toutes les autres puissances — dont la nôtre — s'orientent dans la même direction dès 1988 afin d'écarter définitivement le danger de l'apocalypse nucléaire.

Durant l'année écoulée, on a assisté également à la montée du racisme en FRANCE et dans le monde, à l'accroissement de la violence et de l'intolérance, au non respect des droits des travailleurs, à la répression syndicale et à la remise en cause de certains acquis sociaux.

Que 1988 marque un virage dans cette escalade dangereuse pour qu'enfin et partout les Droits de l'Homme soient respectés ! Je conçois que tout le monde ne puisse partager la même idéologie, la même philosophie mais il est des vertus, des causes justes qui doivent rassembler les démocrates dans le débat d'idées — par delà la haine, la force, le sang et les larmes pour vaincre un certain nombre de fléaux nuisibles à l'humanité.

Rien n'est immuable, rien n'est fatal, les choses peuvent bouger si nous sommes nombreux à nous mobiliser, à nous engager avec la volonté de vouloir changer.

Aussi, œuvrons notamment

*Pour que Nelson MANDELA — apôtre de la lutte contre l'apartheid — sorte des geôles d'Afrique du Sud

*Pour que CARTON, FONTAINE, KAUFMANN injustement pris en otage et objets d'enjeux inadmissibles — soient réintégrés dans leur emploi.

Tous ces symboles portent le même nom : LIBERTÉ. N'oublions surtout pas qu'il s'agit d'une valeur faisant partie de notre belle devise républicaine !

Sur le plan communal, 1987 marquait le 10^e anniversaire d'une gestion sociale et démocratique, entièrement au service de la population et privilégiant les rapports sociaux et humains. Beaucoup de Gibervillais — même parmi ceux qui ne partagent pas nos convictions — reconnaissent et apprécient notre participation, notre soutien au mouvement associatif — véritable baromètre de la santé et de l'activité d'une commune.

Soyez sûrs que 1988 nous verra toujours à l'écoute de la population. Nous sommes fiers de notre bilan axé sur la solidarité sociale, l'enfance, la jeunesse, les retraités, l'enseignement, les loisirs et le sport.

Cherchant toujours à satisfaire les besoins des habitants, nous continuerons à faire appel à la participation active des citoyens par le biais des Associations ou individuellement, avec nous.

Parmi les projets qui vont se concrétiser cette année, je citerai l'aménagement du terrain de football, la réalisation d'un second court de tennis, la transformation du service de collecte des ordures ménagères qui, grâce aux conteneurs mis à la disposition des habitants va contribuer à la qualité de notre environnement.

En outre, la programmation de la Salle des sports du Collège subventionnée à 50% par le Conseil Général va permettre, en dehors des heures de cours, de "décongestionner" la salle Maurice BAQUET dont le planning d'utilisation est fort saturé.

Dans les perspectives à court terme, je dois également signaler les négociations actuelles pour doter les services techniques de la ville de locaux mieux adaptés et plus fonctionnels, favorisant les conditions de travail des employés.

D'autre part, nous poursuivons les études et les démarches pour permettre l'aménagement de l'extension de la zone industrielle du Martray. Cette réalisation demeure notre priorité car nous sommes conscients que l'essor et la prospérité de GIBERVILLE passent inévitablement par l'arrivée de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois.

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a fait de gros efforts pour limiter au maximum la pression fiscale et résorber son endettement en menant une gestion réaliste qui refuse, toutefois, de s'adapter à la crise capitaliste et de former un écran entre les victimes de la politique d'austérité et les auteurs de cette politique.

Pour nous, gérer c'est lutter car la volonté de satisfaire les besoins de la population laborieuse de notre commune ne suffit pas à solutionner les difficultés de plus en plus grandes que rencontrent de nombreuses familles pour vivre décemment.

Certes, les membres du Bureau d'Aide Sociale et les bénévoles du Comité local du Secours Populaire — que je salue tout particulièrement — se démènent corps et âme pour apporter une aide et un réconfort aux plus démunis. Leur tâche est particulièrement ingrate mais grâce à leur opiniâtreté et à leur dévouement, ils réalisent souvent de "petits miracles".

Mais nos actions communales ont bien sûr leurs limites et les drames générés par la crise et les choix gouvernementaux ne peuvent être solutionnés par les seuls élus locaux.

C'est vrai que nous nous opposons aux coupures injustifiées de gaz, d'eau ou d'électricité ; c'est vrai que nous accordons des aides ponctuelles (chauffage, vêtements, nourriture) aux plus déshérités ; c'est vrai que nous nous efforçons de régler les problèmes de logement... mais c'est vrai aussi que nous ne pouvons, seuls, résoudre le problème de l'emploi, freiner la hausse des loyers, infléchir la baisse du pouvoir d'achat.

C'est avant tout un problème de citoyen que seule, la lutte menée dans un grand rassemblement pourra régler.

Que 1988 comble vos aspirations vos souhaits et soulage tous ceux qui souffrent !

Personnellement, j'ai confiance car je ne cède pas à la fatalité et je sais que d'autres choix sont possibles.

En attendant, je lève mon verre à la prospérité de notre cité, à la justice, à la liberté, à la paix.

Meilleure année possible pour tous. Que vos projets réussissent !

Courage pour la poursuite de vos activités.

Vive GIBERVILLE !

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 350 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune)	A la mairie du domicile (entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Carte d'identité	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 144 F Nat. 600 F Bi. Dép. 256 F Gibier d'eau 45 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 2,20 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Fiche Individuelle ou photocopie P.I.	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine Délai 10 jours	2 photos récentes 1 timbre fiscal Livret de famille, extrait de naissance et ancienne carte	1 timbre fiscal à 115 F	Pour première demande perte ou vol fournir 1 ext. acte naissance avec filiation
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

STEN

QUALIFELEC E 3

SOCIÉTÉ DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES DE NORMANDIE
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - INDUSTRIE - BÂTIMENT AUTOMATISME
RESEAUX M.T. - B.T. - P.T.T. - STATION POMPAGE -
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIENS - MAINTENANCES

Z.I. Le Martray - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.37.00 - Télèx 171 594 F

J.L. Legonin



« Toutes compositions florales » FLEURISTE

38, Av. Henry-Chéron 31.73.00.52

Kiosque place de la) 31.52.09.70

CAEN

MONDEVILLE
GIBERVILLE COLOMBELLES

S.O.S. AMBULANCES B. VIEL

Entreprise agréée — Personnel diplômé
Véhicules équipés pour tous transports et toutes distances

5, rue Albert-Viel - 14120 MONDEVILLE

Tél. 31 52 14 93



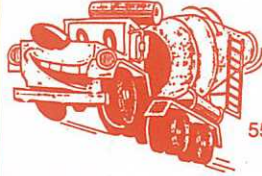
Transport de corps avant mise en bière

Béton de France

des mètres cubes
de solutions

FRANCIS POTTIER

Chef de secteur



REGION NORMANDIE II
SECTEUR CALVADOS

55, rue de Liberté - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.36.72



école de conduite

« JEAN-CLAUDE »

15, BIS RUE DE LA LIBERTÉ GIBERVILLE

☎ 31.72.34.11

LEÇONS CONDUITE ET CODE

- 3 "super forfaits" à partir de 1800F
- Code gratuit jusqu'à obtention
- Prise et retour à domicile
- Apprentissage anticipé de la conduite
- 10% de remise sur parrainage

S.A.C.L.

Société d'Approvisionnement

en Combustibles et Liquides

Siège Social : 6, rue des Jardins - 14460 Colombelles - Tél. 31.72.40.24
Bières - Vins fins - Fuel et gaz

UNICO

VOTRE SUPERMARCHÉ

système
U



GAZ
BUTANE



ESSENCE



GASOIL



PRESSE



CLÉS MINUTES

Du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 15
Rue Pierre de Coubertin GIBERVILLE
Tél. 31 72 20 71

Quelques exemples :

- Bellengreville 600 m²
107 000 F TVA incluse
- Troarn : 1 000 m²
118 650 F TVA incluse
- Barent 782 m²
94 920 F TVA incluse

Renseignements :

CAEN - 39, avenue du 6 Juin
Tél. 31.86.26.83 - 31.86.33.39

VOUS CHERCHEZ
UN TERRAIN
A BATIR ?

Libre Choix
du Constructeur

DEVIQ
normandie

D'autres programmes en cours, proches de Caen

ENTREPRISE ★★★ DELFOUR s. a.

Siège social : 10, rue Lucien-Bossoutrot
14120 MONDEVILLE ☎ 31.82.34.96 (2 lignes groupées)

Charpentes : Traditionnelles - Fermettes - Colombages
Escaliers

Menuiseries

Installations :

Magasins et Appartements - Agencement de cuisines rustiques
et modernes - Plafonds acoustiques et décoratifs